

AUDY & ASSOCIÉS

société de commissariat aux comptes
membre de la compagnie régionale de Paris



Jean-Pierre Audy

commissaire aux comptes
associé-gérant

Isabelle Sene

commissaire aux comptes
associée

ASSOCIATION LES BONS ENFANTS
27 faubourg de Montbéliard
90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009

Siege social

19, avenue de Messine
75008 PARIS

Téléphone + 33 (0)1 42 89 36 48

Télécopie + 33 (0)1 42 89 36 51

site internet : www.audyassociés.com

email : info@audyassociés.com

Bureau

4, place de la Fontaine
19250 MEYMAC

Téléphone + 33 (0)5 55 46 19 19

Télécopie + 33 (0)5 55 95 29 84



association technique de
commissaires aux comptes
et d'experts-comptables

ASSOCIATION LES BONS ENFANTS
27 faubourg Montbéliard
90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
exercice du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

Mesdames et messieurs les adhérents,

en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « les bons enfants », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été préparés par la direction générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justifications de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments à porter à votre connaissance.

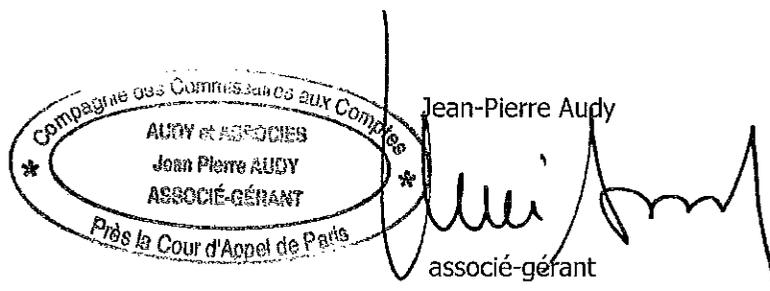
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière et morale de l'association et dans les documents adressés aux adhérents.

A Paris,
le 10 avril 2010

The image shows a professional stamp and a handwritten signature. The stamp is oval-shaped with a double border. The outer border contains the text 'Compagnie des Commissaires aux Comptes' at the top and 'Près la Cour d'Appel de Paris' at the bottom, with two small asterisks on either side. The inner part of the stamp contains the text 'AUDY et ASSOCIES', 'Jean Pierre AUDY', and 'ASSOCIÉ-GÉRANT'. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink. Below the signature, the name 'Jean-Pierre Audy' is printed, and below that, the title 'associé-gérant' is printed.

Jean-Pierre Audy
associé-gérant

pièces jointes :

- comptes annuels au 31 décembre 2009.

COMPILE ASSOCIATION

ACTIF	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amot. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	19 384.50	19 384.50		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	228 673.53		228 673.53	228 673.53
Constructions	3 461 789.33	914 013.49	2 547 775.84	2 584 032.38
Installations techniques, matériel et outillage industriels	473 223.53	333 598.09	139 625.44	144 460.42
Autres	2 471 937.52	1 305 303.82	1 166 633.70	1 051 445.07
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :				
Participations	68.60		68.60	68.60
Créances rattachées à des participations				
TTAP				
Autres titres Immobilisés				
Prêts	51 081.00		51 081.00	41 832.00
Autres	13 165.24		13 165.24	13 165.24
Total 1	6 719 323.25	2 572 299.90	4 147 023.35	4 063 677.24
Comptes de liaison (2)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	139 216.84		139 216.84	52 983.94
Autres	78 333.54		78 333.54	58 774.34
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres	41 283.40		41 283.40	41 283.40
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 162 556.52		1 162 556.52	1 162 689.32
Charges constatées d'avance	28 780.53		28 780.53	3 162.35
Total 3	1 450 170.83	0.00	1 450 170.83	1 318 893.35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecart de conversion actif (6)				
Total général (0+1+2+3+4+5)	8 169 494.08	2 572 299.90	5 597 194.18	5 382 570.59

COMPILE ASSOCIATION

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital	498 725.98	498 725.98
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	578 049.58	575 376.98
Report à nouveau	213 156.20	246 875.09
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 648.20	-31 046.29
Subventions d'investissement	909 901.17	653 659.50
Provisions réglementées	112 925.28	29 943.34
Total 1	2 305 110.01	1 973 534.60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	91 857.23	55 857.23
Total 2	91 857.23	55 857.23
Comptes de liaison (3)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694 963.49	1 808 816.58
Emprunts et dettes financières diverses	643 395.48	670 727.56
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267.30	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 921.72	304 337.06
Dettes fiscales et sociales	552 517.50	555 052.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 947.08	9 501.59
Autres dettes	2 214.37	4 743.07
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total 4	3 200 226.94	3 353 178.76
Ecart de conversion passif (5)		
Total général (1+2+3+4)	5 597 194.18	5 382 570.59

COMPILE ASSOCIATION

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)		4 837 402.92	4 609 908.90
<u>Montant net du chiffre d'affaires</u>		<u>4 837 402.92</u>	<u>4 609 908.90</u>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		62 121.17	84 490.48
Total 1		4 899 524.09	4 694 399.38
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variations de stocks			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stocks			
Autres achats et charges externes			
		1 118 111.59	1 078 686.65
Impôts, taxes et versements assimilés			
		277 065.65	271 800.73
Salaires et traitements			
		2 211 240.71	2 178 804.33
Charges sociales			
		927 165.83	904 164.04
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			
		261 526.40	287 032.39
Dotations aux provisions sur Immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions sur risques et charges			
		36 000.00	3 472.32
Autres charges			
		13 411.88	6 180.06
Total 2		4 844 522.06	4 730 140.52
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		55 002.03	-35 741.14
Quotes-parts sur opérations faites en commun : bénéfice ou perte transférée (3)			
		6 015.40	5 745.72
Quotes-parts sur opérations faites en commun : perte ou bénéfice transféré (4)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
		349.83	606.91
Autres Intérêts et produits assimilés			
		31 957.11	43 750.00
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total 5		32 306.94	44 356.91
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
		82 133.36	92 314.73
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total 6		82 133.36	92 314.73
2. RESULTAT FINANCIER (5-6)		-49 826.42	-47 957.82
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1-2+3-4+5-6)		11 191.01	-77 953.24

COMPILE ASSOCIATION

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		9 350.00	13 262.30
Produits exceptionnels sur opération de capital		55 512.73	30 859.18
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 018.06	3 811.32
	Total 7	66 880.79	47 932.80
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			1 025.85
Charges exceptionnelles sur opération de capital		720.00	
Dotations aux amortissements et aux provisions		85 000.00	
	Total 8	85 720.00	1 025.85
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	-18 839.21	46 906.95
Participation des salariés aux résultats (9)			
Impôts sur les bénéfices (10)			
	TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)	5 004 727.22	4 792 434.81
	TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9+10)	5 012 375.42	4 823 481.10
	BENEFICE OU PERTE	-7 648.20 Perte	-31 046.29 Perte

*Association
Les Bons Enfants*

Association "Les Bons Enfants"
27, Faubourg de Montbéliard
90000 Belfort

ANNEXE 2009

Préliminaire

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2009

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels

NOTE N°1

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2009** dont le total est de **5.597.194,18 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **7.648,20 euros**.

Faits caractéristiques de l'exercice

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Nouvelle Réglementation sur les Actifs :

L'Association a pris l'option pour la méthode prospective.

La méthode simplifiée ou prospective consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits

En conformité avec le décret n° 2001-388 du 04 mai 2001 et de loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à l'allocation personnalisée d'autonomie les produits issus de la tarification, c'est-à-dire les frais de séjour définitif et temporaire, les forfaits soins et les forfaits dépendances sont dorénavant comptabilisés dans des sous compte de la classe 73... intitulée dotations et produits de la tarification.

Autres informations

Les engagements de l'Association en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à **110.327,59 euros** au 31 décembre 2009 ; ils sont provisionnés à hauteur de **85.847,23 euros** dans les comptes annuels. Cette provision concerne l'ensemble des salariés de l'association.

Droit Individuel à la Formation

Les droits acquis au titre du DIF, par l'ensemble des salariés au 31/12/2009, représentent un volume de **4.364 heures**.

NOTE N° 2

FOND ASSOCIATIF

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

Le fonds associatif est constitué par :

- Fonds de Dotation	94 .444,56
- des Subventions d'Equipements	376 .840,98
- des Donations	27 440,44
Soit un total de	498.725,98

NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

(Cf. article 24.2 du décret du 29 novembre 1983)

Nature des Provisions	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
Pour Risques				
Pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour Risque Taux Emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'Hypothèques	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour Risques Sous total 1	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour Charges				
Indemnités Départ Retraite	49 847,23	36000	0,00	85 847,23
Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Charges personnel	6 010,00	0,00	0,00	6 010,00
Prov. pour Charges Sous total 2	55 857,23	36000	0,00	91 857,23
TOTAL I (1+2)	55 857,23	36000	0,00	91 857,23
Pour Dépréciations				
Immob. Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immob. Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur Mob. de Placement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	36000	0,00	91857,23
TOTAL GENERAL	55 857,23	36000,00	0,00	91 857,23

Dotations & Reprises d'Exploitation
Dotations & Reprises Financières

36000,00	0,00
0,00	0,00

NOTE N° 4

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Frais de Premier Etablissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciel	19 384,50	0,00	0,00	19 384,50
TOTAL 1	19 384,50	0,00	0,00	19 384,50
Immobilisations Corporelles				
Constructions	786 789,58	70 868,00	0,00	857 657,58
Constructions s/sol autrui	30 799,75	25 556,16	0,00	56 355,91
Matériel et Outillage	128 158,35	6 576,94	0,00	134 735,29
Matériel de cuisine	183 322,72	15 540,08	0,00	198 862,80
Aménagements installations	476 896,68	90 324,38	0,00	567 221,06
Matériel de Transport	64 552,38	11 078,46	0,00	75 630,84
Matér. de Bureau et informatique	137 552,39	10 175,87	0,00	147 728,26
Mobilier	213 613,05	15 157,88	0,00	228 770,93
Autres Immobil. Corporelles	99 530,44	1 152,26	0,00	100 682,70
Matériel médical	170 173,66	15 096,37	0,00	185 270,03
TOTAL 2	2 291 389,00	261 526,40	0,00	2 552 915,40
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	2 310 773,50	261 526,40	0,00	2 572 299,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DOTATIONS		261 526,40		

NOTE N° 5

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions Créations Virements de Postes à Postes	Diminutions par virements de Postes à Postes	Cessions Mises Hors Service	Valeurs brutes en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciel	19 384,50	0,00	0,00	0,00	19 384,50
TOTAL I	19 384,50	0,00	0,00	0,00	19 384,50
Immobilisations Corporelles					
Terrains	228 673,53	0,00	0,00	0,00	228 673,53
Constructions	2 823 922,62	10 550,00	0,00	0,00	2 834 472,62
Construction sol d'autrui	577 699,09	49 617,62	0,00	0,00	627 316,71
Matériel et Outillage	166 050,11	4 826,20	0,00	0,00	170 876,31
Aménagements installations	1 271 248,68	179 812,39	0,00	0,00	1 451 061,07
Matériel de cuisine	289 891,38	12 455,84	0,00	0,00	302 347,22
Matériel de Transport	94 123,48	31 470,50	0,00	0,00	125 593,98
Matér. de Bureau et informatique	161 373,64	4 589,30	0,00	0,00	165 962,94
Mobilier	307 460,16	0,00	0,00	0,00	307 460,16
Autres Immobil. Corporelles	104 793,23	6 682,05	0,00	0,00	111 475,28
Matériel médical	274 764,38	35 619,61	0,00	0,00	310 383,99
TOTAL II	6 300 000,30	335 623,51	0,00	0,00	6 635 623,81
Immobilisations Financières					
Autres titres immobilisés	68,60	0,00	0,00	0,00	68,60
Prêts	51 081,00	0,00			51 081,00
Autres Immob. Financières	13 165,24				13 165,24
TOTAL III	64 314,84	0,00	0,00	0,00	64 314,84
TOTAL GENERAL	6 383 699,64	335 623,51	0,00	0,00	6 719 323,15

NOTE N° 6

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

(Cf. article 24.7 du décret du 29 novembre 1983)

1) CREANCES

	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Autres Titres Immob.	0,00	0,00	0,00
Prêts	51 081,00	51 081,00	0,00
Autres	13 165,24		13 165,24
ACTIF CIRCULANT :			
Créances clients et cptes rattachés	54 216,84	54 216,84	
Autres Créances	163 333,54	163 333,54	
Valeurs Mobilières Plac.	41 283,40	41 283,40	
TOTAL GENERAL	323 080,02	309 914,78	13 165,24

2) DETTES

	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et Dettes	2 146 574,13	156 071,75	672 190,94	1 318 311,44
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés	298 921,72	298 921,72		
Dettes Fiscales & Sociales	552 517,50	552 517,50		
Dettes sur Immobilisations & Comptes rattachés	7 947,08	7 947,08		
Autres dettes	2 214,37	2 214,37		
Fonds reçus des Résidents	189 115,03	189 115,03		
TOTAL GENERAL	3 197 289,83	1 206 787,45	672 190,94	1 318 311,44

NOTE N° 7

CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

(Cf. article 23 du décret du 29 Novembre 1983)

Intérêts sur Emprunts	2 939,78
Fournisseurs, factures non parvenues	22 586,88
Congés à payer	160 007,80
Charges sur congés à payer	87 912,73
OETH à payer	2 787,00
Prime de précarité	3 172,93
Total Charges à Payer	<hr/> 279 407,12
Forfaits Soins à recevoir	85 000,00
Pensions à recevoir	0,00
Produits à recevoir	40 634,20
Intérêts courus à recevoir	10 869,22
Total Produits à Recevoir	<hr/> 136 503,42

NOTE N° 8

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance :	28 780,53
Produits constatés d'avance :	

NOTE N° 9

DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale pour un montant de 1.203.839,92 dont 41.283,40 en sicav de trésorerie et 800.000,00 en certificat de dépôt négociable.

NOTE N° 10

GARANTIES RECUES SUR EMPRUNTS

TYPES DE GARANTIES	Montants
Garanties Départementales Résidence Pierre BONNEF	198 183,72
Garanties Départementales Extension Résidence Pierre BONNEF	300 000,00
Garanties Départementales Extension et réhabilitation VAUBAN	250 000,00
Garanties Municipales Résidence Pierre BONNEF	533 571,56
Garanties Municipales Extension Résidence Pierre BONNEF	400 000,00
Garanties Municipales Extension et réhabilitation VAUBAN	250 000,00
TOTAL EMPRUNTS GARANTIS	1 931 755,28

GARANTIES DONNEES

TYPES DE GARANTIES	Montants Dettes	Montants Sûretés
Hypothèques	182 938,82	182 938,82
TOTAL SURETES	182 938,82	182 938,82

NOTE N° 11

Effectif au 31 décembre 2009

Cadres	5
Cadres art. 36	3
Agents de maîtrise	16
Employés	61

Note N° 12

Information prévue par l'article 20 de la loi du 23/05/2006 relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi qu'à leurs avantages en nature :

Rémunérations brutes : 224.498,79 €
dont avantages en nature : 8.713,90 €

Honoraires d'audit légal : Cabinet Audy, Commissaire aux comptes : 6.219,20 €